



N/Réf : BL/FB 15-03-70
Auch, le 04 mars 2015

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie, du Développement
durable et de l'Énergie
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 PARIS LA DEFENSE cedex

Objet : Exclusion du méthane entérique de la stratégie bas carbone

Madame la Ministre,

La Coordination Rurale et sa section viande estiment que votre ambition d'inclure dans la stratégie bas carbone le méthane entérique produit par les ruminants est une erreur lourde de conséquences. Le Sénat avait fait preuve de clairvoyance en votant un amendement au projet de loi de transition énergétique excluant le méthane entérique de la stratégie bas carbone.

Si, par votre voix, le gouvernement envisage de retirer cet amendement du projet définitif, il fera courir un grave risque à l'élevage français et conduira certainement à sa disparition.

Il est absolument impossible pour les éleveurs de stopper ou réduire les émissions de méthane produit lors de la digestion des ruminants. En réalité, il en existe bien une : abandonner l'élevage et retourner les surfaces en herbe qui, pourtant, fixent en moyenne 500 kg de carbone par hectare et par an ! Imaginez ce que nos éleveurs accomplissent chaque année avec leurs quelques 13 millions d'hectares en prairie.

Madame la Ministre, la Coordination Rurale en appelle à votre bon sens. Comment pouvez-vous considérer que l'élevage de ruminants, dont l'alimentation est en grande partie à base d'herbe, est une source de pollution ? Il faut savoir raison garder. Au cours des dernières années, l'élevage français a su faire preuve d'une incroyable capacité d'adaptation pour réduire son impact sur l'environnement (couvert végétaux, maintien des haies et des bosquets, réduction de l'utilisation d'antibiotiques, ...) et il y contribue encore en investissant par exemple dans la méthanisation.

La présence de l'élevage sur l'ensemble du territoire est le garant du maintien des paysages, de la diversité des assolements et de la biodiversité, mais également du tissu économique en zone rurale. Par la prise en compte du méthane entérique dans la stratégie bas carbone, vous adresseriez un message clair et dramatique aux éleveurs : celui de l'abandon forcé de l'élevage de ruminants pour la production de lait ou de viande. C'est non seulement à une activité économique présentant une balance commerciale positive (4,4 milliards en 2012) que vous vous attaquez, mais également à tout un pan de la culture française : sa gastronomie.

La Coordination Rurale ne se voile en aucun cas la face sur les enjeux environnementaux auxquels doit répondre notre agriculture, mais vous attaquer aux vaches, brebis et autres chèvres est une lourde erreur. Vous aviez déclaré ne pas vouloir faire de « l'écologie punitive », mais nous constatons que à travers la Loi de transition énergétique vous y préparez grandement les éleveurs. Si par ce moyen vous envisagez de combler les déficits du pays, il nous semble que vous avez choisi une mauvaise cible.

Madame la Ministre, la Coordination Rurale vous demande de ne pas tomber dans les travers opposant systématiquement agriculture et écologie et de faire preuve de mesure face aux associations écologistes fort nombreuses dans les campagnes périurbaines qui, sans aucune légitimité avérée rendent impossible la vie des éleveurs.

Certains de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Michel Manoury



Président de
la Section Viande de la CRUN

Bernard Lannes



Président National

Coordination Rurale

BP 50590 – 1 Impasse Marc Chagall – 32022 AUCH cedex 9

Tél. : 05 62 60 14 96 – Fax : 05 62 60 14 31 – E-mail : crun@coordinationrurale.fr

Site : www.coordinationrurale.fr

